

Schéma départemental des carrières de la Haute-Marne

52

Objectifs et Orientations

>> Utilisation économe et rationnelle de la ressource alluviale

- réduction de la consommation de matériaux alluvionnaires de 1 % (5 500 tonnes) par an,
- augmentation de la production de roches massives de 5,5 % (90 000 tonnes) par an.

>> Les transports

- à l'ouverture de grandes carrières (plus de 300 000 tonnes extraites par an), prévoir un moyen de transport en site propre (voie ferrée ou fluviale) ou étudier la liaison par des voies spécifiques aux voies de circulation importantes ;
- privilégier l'implantation de nouvelles carrières à proximité des voies de circulation existantes ;
- développer les modes de transport présentant les plus faibles impacts sur l'environnement ;
- aménager les sorties de nouvelles carrières, afin d'assurer l'intégration des camions dans le flux routier existant.

>> Le schéma directeur paysager du Perthois

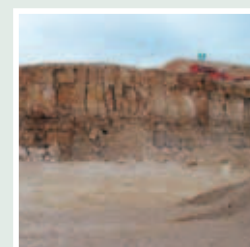
- respecter une marge de recul par rapport aux habitations ;
- éviter la co-visibilité des plates-formes de stockage de matériaux avec un élément du patrimoine ;
- étudier finement les interventions à proximité de plans d'eau classés en ZNIEFF de type 1.

>> Préservation de l'environnement et développement durable

- interdire les nouvelles extractions dans les zones écologiques les plus riches ou les plus sensibles (répertoriées en contraintes fortes) ;
- procéder, en dehors des secteurs définis en contraintes fortes, à l'étude classique sur l'intérêt écologique actuel et potentiel du site et sa rareté (présence d'espèces protégées ou menacées, végétales ou animales, présence des habitats recensés par la directive européenne "habitats" etc.), ainsi qu'à une étude fine de son insertion éventuelle dans une zone écologique cohérente avec la dimension de l'exploitation projetée.

>> Les réaménagements

- adapter le réaménagement proposé dans l'étude d'impact à la spécificité du type d'exploitation (roches massives, carrières alluvionnaires en eau ou hors d'eau) et du secteur géographique (le Perthois, les vallées ou les zones rurales).



Les bassins de production en 1998

